



Bulletin d'information

L'Association canadienne
des physiciens et
physiciennes

volume 8, numéro 2

25 septembre 2008

L'ACP interpelle les partis fédéraux sur la politique scientifique

L'ACP a initié une démarche de politique scientifique pour attirer l'attention sur le soutien fédéral à la recherche dans la présente campagne électorale. À la suggestion de membres de l'ACP, un comité ad hoc comprenant des membres de l'Exécutif et du Comité de politique scientifique a préparé une série de questions dirigée vers les principaux partis politiques canadiens. Notre comité a travaillé avec le comité directeur du Consortium canadien pour la recherche (CCR) pour parachever une version qui sera rendue publique par le CCR. Les réponses seront placées sur les sites web de l'ACP et du CCR. Nous encourageons nos membres à poser ces questions aux candidats de leurs circonscriptions. Le format de nos questions s'inspire d'une initiative semblable et complémentaire menée par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), se concentrant sur l'investissement dans l'enseignement supérieur.

Question 1 Contexte: Les conseils subventionnaires fédéraux — le CRSNG, CRSH et les IRSC — représentent les sources principales de financement de la recherche pour la vaste majorité des chercheurs universitaires. Depuis des années, la recherche universitaire canadienne sert de fondation sur laquelle une fraction importante de notre économie actuelle — et notre standard de vie — sont basés. L'importance de la recherche appliquée est évidente et ne requiert pas d'explication. Toutefois, des études internationales suggèrent fortement que la recherche fondamentale d'un pays joue un rôle crucial qui lui permet de se positionner dans l'économie mondiale et qu'aucun pays ne peut simplement profiter pleinement du système scientifique global. De même, de récentes études internationales ont trouvé que les programmes des divers conseils subventionnaires sont efficaces et bien administrés. Leurs budgets actuels sont insuffisants, toutefois, ce qui les empêche de profiter pleinement du potentiel de la communauté académique canadienne.

Si votre parti formait le prochain gouvernement, quelle serait votre stratégie afin d'assurer un financement suffisant des conseils subventionnaires fédéraux pour que la recherche universitaire canadienne, appliquée et fondamentale, atteigne son plein potentiel?

Question 2 Contexte: Le gouvernement canadien finance présentement plusieurs infrastructures de recherche nationales qui ont un impact économique et scientifique important au Canada et qui contribuent significativement au prestige du Canada dans la communauté scientifique internationale. Pourtant, le gouvernement canadien ne semble pas avoir présentement de politique en ce qui concerne le financement à long terme, l'entretien et le démantèlement de ces infrastructures, ou la mise en service de nouvelles structures nationales.

Si votre parti formait le prochain gouvernement, quelles politiques nationales seraient mises en place pour l'établissement d'un financement à long terme et la gestion de ces infrastructures scientifiques à grande échelle?

Question 3 Contexte: La Stratégie des sciences et de la technologie publiée en 2007 représente le principal document d'orientation en ce qui concerne les politiques concernant la science et la technologie au Canada. Les sciences sociales et les sciences humaines sont largement ignorées dans ce document; pourtant, la Stratégie elle-même n'aurait pu être développée sans le savoir généré par ces disciplines. Or une société qui devient chaque jour plus sophistiquée et complexe aura un besoin grandissant de communautés multidisciplinaires de chercheurs qui peuvent comprendre ces phénomènes et résoudre des problèmes complexes qui préoccupent notre société et l'humanité dans son ensemble.

Si votre parti formait le prochain gouvernement, vous engageriez-vous à formuler une politique de financement de la recherche universitaire qui inclut la science dans toute son ampleur, y compris les sciences sociales et humaines?

Question 4 Contexte: Une partie importante de la recherche scientifique canadienne est présentement effectuée dans les laboratoires fédéraux. La Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement canadien, publiée en 2007, a initié un processus de développement de nouveaux arrangements en ce qui concerne la gestion des laboratoires de recherche fédéraux à vocation non réglementaire.

Si votre parti formait le prochain gouvernement, quel serait la place des laboratoires de recherche fédéraux à vocation non réglementaire dans la vision de développement de la science et de la technologie canadienne?

Question 5 Contexte: Le bureau du Conseiller national des sciences a été aboli en mars 2008 et le gouvernement soumet maintenant les questions sur des sujets scientifiques au Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI), qui fut établi dans le cadre de la Stratégie des sciences et de la technologie 2007. Le CSTI n'a pas de mandat lui permettant d'initier des études ou des revues de son propre chef, il ne peut non plus normalement offrir ses conseils au gouvernement dans un format accessible au grand public. Cette façon de faire réduit l'efficacité de la stratégie en restreignant l'apport de la collectivité des chercheurs et en limitant l'indépendance du comité à chercher les perspectives plus larges nécessaires à un Canada fort et innovateur.

Si votre parti formait le prochain gouvernement, vous engageriez-vous à étendre le mandat et l'indépendance du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation de sorte qu'il puisse consulter la collectivité des chercheurs, faire rapport publiquement et fournir des conseils indépendants directement aux plus hauts échelons du gouvernement au sujet des problèmes majeurs en science et technologie?

Nouvelles de la collectivité

La [44e Conférence canadienne des étudiants en physique](#) aura lieu à l'Université de Toronto du 16 au 20 octobre. La CCÉP comprend également une foire aux études de cycles supérieurs et aux carrières. Jetez-y un coup d'oeil !

Le gouvernement fédéral annonce un nouveau programme de [Chaires d'excellence en recherche du Canada](#) ainsi que des [Bourses d'études supérieures du Canada Vanier](#).

Les articles proposés peuvent être présentés à wwhelan@upei.ca

Fonds d'éducation

Le [Fonds d'éducation de l'ACP](#) sert à soutenir d'importantes activités d'éducation et de rayonnement, dont les tournées de conférenciers et les examens de physique des écoles secondaires et des universités de l'ACP, la Conférence des étudiants de premier cycle en physique et l'Expo-sciences pancanadienne.

Le Fonds d'éducation a un besoin urgent de votre appui pour continuer à commanditer ces initiatives importantes pour l'enseignement de la physique et la visibilité de la discipline au Canada!

On peut faire un don au Fonds d'éducation à tout moment à travers le site web de l'ACP.

Le Bulletin d'information de l'ACP est publié par l'Association canadienne des physiciens et physiciennes, Immeuble McDonald, Université d'Ottawa, 150, avenue Louis-Pasteur, suite 112, Ottawa (Ont.) K1N 6N5. Téléphone : 613-562-5614; Télécopieur : 613-562-5615; Courriel : CAP@physics.uottawa.ca; Site Web : www.cap.ca